

Déclarations à la séance de clôture de la Conférence anglo-soviétique

Christian Rakovsky

Source : Version intégrale publiée à partir de la traduction parue dans « L'Humanité » les 16, 17 et 18 août 1924 et du texte original paru en russe dans les Documents de la politique étrangère de l'URSS, t. VII (1er janvier – 31 décembre 1924), Moscou : Politizdat, 1963, pp. 418-427.
Traduction et notes MIA.

Londres, le 12 août 1924.
Izvestia, n° 184 (2219), 14 août 1924.

1. DÉCLARATION SUR LE DÉSARMEMENT

À la première session de la Conférence anglo-soviétique¹, j'ai eu l'honneur de déclarer, au nom de la délégation soviétique, que la tâche de la présente conférence devait aller plus loin que le règlement des questions en litige qui se sont élevées entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique pendant les six dernières années. Comme l'a dit le Premier ministre britannique², « *le but de la conférence est de rapprocher les deux nations, non seulement dans leur intérêt commun, mais aussi pour établir la coopération internationale la plus large possible, ce qui est dans un certain sens un objectif plus élevé et plus important.* »

Tous les gouvernements devraient avoir pour objectif de renforcer la paix internationale. Tous leurs efforts doivent être faits pour éviter une répétition des horreurs qui ont couvert de tombes et de ruines l'Europe et une partie de l'Asie, qui ont coûté plusieurs millions de vies jeunes et pour dix ans ont désorganisé la vie économique du monde entier.

Exprimant le désir général des masses travailleuses, sur lesquelles, en premier, lieu, retombent les charges des conséquences de la guerre impérialiste, la délégation des Soviets est heureuse d'avoir poursuivi des négociations avec un gouvernement représentant la classe ouvrière de Grande-Bretagne

1 La Conférence de Londres s'est tenue du 4 avril au 4 août 1924. Après l'arrivée au pouvoir du premier gouvernement travailliste britannique (janvier 1924) et la reconnaissance *de jure* de l'URSS par la Grande-Bretagne (février 1924), il s'agissait de parvenir à un traité anglo-soviétique sur la question des dettes tsaristes et d'un prêt en faveur de l'URSS. Un traité fut finalement signé le 8 août mais ne fut jamais ratifié à cause du scandale de la « *Lettre de Zinoviev* », un faux document qui précipita la chute du cabinet travailliste de MacDonald en octobre 1924.

2 Il s'agit de Ramsey Mac Donald, (1866-1937), homme politique anglais, dirigeant de l'aile droite du Parti travailliste. Premier Chef de gouvernement travailliste en Grande-Bretagne (1924), il revient au pouvoir entre 1931 et 1935.

et luttant pour la consolidation de la paix universelle. Toutefois, l'expérience a appris aux peuples à ne pas croire à la possibilité de restaurer cette paix universelle tant que les causes qui sont à l'origine de la guerre n'auront pas été éliminées.

Les peuples savent qu'après chaque guerre, les vainqueurs comme les vaincus parlent de paix ; les premiers parce qu'ils désirent consolider leurs conquêtes et les seconds parce qu'ils réclament une période de préparation en vue d'organiser une guerre de revanche. De tels mots d'ordre de paix ne sont réels que s'ils sont fortifiés par une lutte intense et méthodique pour éliminer les antagonismes sociaux et politiques qui traînent après eux la guerre.

Le gouvernement des Soviets et le principe d'auto-détermination

La situation créée par les prétendus traités de paix, comme la courte histoire de la période d'après-guerre nous l'a montré, est fertile en nouveaux conflits et en guerres. La lutte des peuples pour l'indépendance nationale est restée inachevée. À la place des vieux empires, qui ont été détruits, de nouveaux États ont été créés, dont les frontières ont été déterminées non pas sur la base du principe d'autodétermination, mais sur des considérations purement militaires et stratégiques. Des organismes artificiels ont été élevés, dans lesquels de grandes minorités nationales ont été incluses, en ne tenant compte que du seul désir de donner à ces États le plus de territoire possible et les plus grandes ressources possibles, afin qu'ils puissent être des alliés utilisables en cas de guerre future.

Ce ne sera que par une application intense des ressources diplomatiques des gouvernements, et par les efforts des peuples eux-mêmes, qu'il sera possible d'établir les relations internationales sur une fondation qui rendra difficile des conflits dans l'avenir. Le gouvernement des Soviets n'est pas seulement prêt, mais considère qu'il est de son devoir d'user de toute son influence pour rétablir l'équilibre en Europe, non sur la base d'alliances militaires, qui ont toujours conduit à la guerre, mais sur la base du respect des droits de chaque peuple à une existence indépendante.

Le problème des Balkans

Un des problèmes sur lequel le gouvernement des Soviets considère qu'il est essentiel d'attirer l'attention car, dans le passé, il a été plus d'une fois la cause de guerres sanguinaires, et il a constitué le début de la guerre mondiale, c'est le problème du Sud-Est européen et, en particulier, le problème des Balkans.

Ni la guerre des Balkans de 1912-1913³ ni la guerre mondiale n'ont réussi à éliminer les causes de nouveaux conflits dans les Balkans, elles les ont au contraire augmentées. Tout observateur des affaires balkaniques sait qu'il existe là-bas une série de problèmes dont chacun peut, demain, devenir une cause de guerre. Les questions de Macédoine, de la Thrace, du Monténégro, de la Croatie, de la Slovénie, de la Hongrie et de la Dobroudja, se sont élevées déjà devant les peuples et les gouvernements, qui demandent instamment leur solution. Sans solution, la paix sera constamment en péril.

De l'avis du gouvernement des Soviets, un des principes qui peut sauvegarder les intérêts des populations de toutes ces provinces et États et, en même temps, les établir en organismes étatiques plus puissants, renfermant en eux les conditions nécessaires pour un développement économique et politique, est le programme d'une fédération balkanique.

3 La Première guerre des Balkans, qui débuta en octobre 1912, était une guerre de libération nationale menée par les nations balkaniques opprimées par l'empire turc. Les Turcs furent vaincus et, par le Traité de Londres du 30 mai 1913, ils durent renoncer à leurs anciennes possessions européennes, l'empire ottoman ne gardant plus sur le continent qu'un territoire réduit autour de Constantinople. La Seconde guerre balkanique débuta en juin 1913 et opposa la Bulgarie à la Serbie, la Roumanie, la Grèce et la Turquie, elle s'acheva par le Traité de Bucarest du 30 juillet 1913.

La mise en œuvre du principe fédératif en Yougoslavie, avec l'octroi d'une autonomie au sein de la fédération à la Croatie, à la Slovénie, au Monténégro, à la Macédoine, à la Dalmatie et à la Serbie, éliminerait les crises qui n'ont pas cessé de s'aggraver depuis la naissance de cet État et qui ne peuvent être résolues par la force.

La restitution à la Bulgarie de la partie de la Dobroudja saisie par le gouvernement roumain en 1913, et l'octroi à Sofia d'un réel débouché sur la mer Égée créeraient des conditions pour des relations de bon voisinage entre la Grèce et la Roumanie, d'une part, et la Bulgarie, d'autre part.

De même, ce n'est qu'en respectant le principe de l'autodétermination des peuples et de la pleine égalité de toutes les nationalités que l'on pourra éviter à l'avenir les inextricables conflits entre la Hongrie, d'une part, et la Tchécoslovaquie et la Roumanie, d'autre part.

Le gouvernement des Soviets et le désarmement

Le gouvernement des Soviets estime que seule une politique résolument orientée vers le désarmement peut créer les conditions dans lesquelles les questions nationales peuvent être résolues non par la force mais conformément aux intérêts des masses populaires.

À cet égard, le gouvernement des Soviets partage pleinement l'opinion exprimée par le Premier ministre britannique selon laquelle « *les demandes morales et spirituelles des nationalités ne peuvent être pleinement reconnues dans un monde en armes* ». Sans leur reconnaissance, il ne peut y avoir ni paix ni sécurité. Tel est le dilemme auquel le monde est confronté aujourd'hui.

Bien que le gouvernement des Soviets ait considérablement réduit son Armée rouge, qui compte maintenant, en tout, moins de 600 000 hommes, y compris en incluant toutes les branches de l'armée, de la flotte et les forces aériennes, il est prêt à aller plus loin encore sur la voie du désarmement si les autres États acceptent également de faire leur part. La délégation soviétique serait heureuse d'entendre la délégation britannique déclarer que la Grande-Bretagne est disposée à convoquer, dans un avenir proche, une Conférence internationale sur le désarmement.

Le gouvernement des Soviets et la Société des Nations

La délégation soviétique considère que la coordination des efforts de tous les gouvernements pour le règlement, par des mesures pacifiques, des conflits s'élevant entre eux, doit devenir une des méthodes coutumières de la vie politique internationale. Si l'Union soviétique a élevé des objections et continue d'en élever à la Société des Nations⁴, la raison de cette attitude négative réside dans le fait que la Société des Nations, de par son organisation, n'est rien d'autre qu'un instrument de consolidation de tous les traités injustes qui ont été conclus comme résultats de la guerre mondiale. La Société des Nations a sanctifié la division des États en vainqueurs et vaincus et a accordé aux premiers le contrôle de la politique mondiale.

Pas un pays n'a souffert autant de la guerre que l'Union des Républiques soviétiques socialistes, et pas un seul pays ne désire plus la paix que l'Union des Soviets. Toutefois, elle ne peut participer à une organisation qui a prouvé être impuissante à empêcher tous ces actes de violence qui, même maintenant, se commettent au nom des Traités.

4 Organisation internationale créée à l'initiative du président des États-Unis Wilson lors de la Conférence de paix de Versailles en 1919. Initialement, 43 pays y participèrent, mais Wilson ayant été battu aux élections par un fort courant isolationniste, les États-Unis n'y figurèrent pas. Incapable de résoudre les contradictions inter-impérialistes, de stopper la montée du fascisme et du péril de guerre, la S.d.N entra léthargie à partir de 1938, cessa toute activité pendant la Seconde guerre mondiale et fut officiellement dissoute en 1946. L'URSS refusa d'y adhérer jusqu'en 1934.

Toutes les questions affectant les intérêts vitaux, l'indépendance des peuples et leur droit à l'autodétermination, ont été tranchées par les puissances dites alliées lors de la Conférence des ambassadeurs⁵ ou à d'autres conférences, tandis que les rares questions concernant les minorités nationales qui ont été soulevées devant la Société des Nations ont été réglées non pas dans l'intérêt des opprimés, mais dans celui des gouvernements oppresseurs.

2. DÉCLARATION SUR LA QUESTION BESSARABIENNE

Par la signature du Traité général, le 8 août [1924, voir note 1], les délégations soviétique et britannique ont fait un pas en avant vers l'élimination des problèmes d'ordre financier et ont ainsi facilité la restauration de la coopération économique entre les deux pays. Les masses laborieuses de l'Union soviétique ont délibérément fait des concessions avec la conviction que chaque sacrifice consenti sera pleinement apprécié par le gouvernement et le peuple britanniques.

Néanmoins, pendant la période de plus de six années qui s'est écoulée depuis l'interruption des relations diplomatiques entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, les intérêts vitaux et la dignité de la Russie des Soviets furent lésés par une série d'actes d'une injustice flagrante, dans lesquels le gouvernement britannique a été impliqué. Seule une correction graduelle de ces actes donnera aux peuples de l'Union des Soviets une preuve tangible de l'amitié britannique.

Parmi les questions tranchées en totale violation non seulement des intérêts de la Russie, mais de tous les fondements du droit international, il faut mentionner la caution accordée par les puissances alliées, et parmi elles la Grande-Bretagne, à l'annexion forcée de la Bessarabie⁶ par la Roumanie.

À l'occasion de la Conférence de Vienne⁷, j'ai déjà eu l'honneur, en ma qualité de chargé d'affaires de l'Union soviétique à Londres, de soumettre à ce sujet au gouvernement britannique un mémorandum que je joins au procès-verbal de la conférence, afin de ne pas exposer ici un tableau trop détaillé de cette question. Toutefois, je considère comme nécessaire de déclarer, en présence de la délégation britannique, que j'élève devant le gouvernement britannique et devant tout le peuple anglais, au nom de l'Union des Soviets, la protestation la plus énergique contre l'acte de violence commis contre l'Union soviétique.

Le traité du 28 octobre 1920

Dans le traité signé à Paris le 28 octobre 1920⁸, les plénipotentiaires des puissances alliées déclarent, comme justification de leur signature, que les Alliés s'appuient sur le fait que « *la population de Bessarabie a exprimé le souhait de voir la Bessarabie unie à la Roumanie* ». En affirmant cela, les Alliés se sont reposés exclusivement sur les déclarations du gouvernement roumain lui-même, c'est-à-dire

5 Il s'agit d'un organe de décision intégré à la Société des Nations ayant fonctionné entre 1919 et 1931. Il était constitué des ambassadeurs des principales puissances impérialistes de l'Entente et destiné essentiellement à arbitrer les conflits territoriaux issus de l'effondrement des empires allemand, austro-hongrois, ottoman et russe.

6 À la suite de la disparition de l'empire tsariste, le Sfatul Tséri, un organe d'auto-administration, proclama l'indépendance de la République démocratique de Bessarabie (Moldavie), puis sous la pression des autorités militaires roumaines, le rattachement à la Roumanie le 27 mars 1918. Voir la brochure de Rakovsky : [Roumanie et Bessabarie](#)

7 Une conférence soviéto-roumaine eut lieu à Vienne du 27 mars au 2 avril 1924 afin de régler les litiges territoriaux entre les deux pays, principalement la question de la Bessarabie. La conférence échoua à la suite du refus de la délégation roumaine d'accepter la proposition soviétique, présentée par Krestinsky, d'organiser un référendum en Bessarabie après l'évacuation des troupes roumaines dans le but que la population puisse décider librement de son rattachement à l'URSS ou à la Roumanie.

8 Il s'agit du « *Protocole sur le traité d'unification de la Bessarabie avec la Roumanie* » signé le 28 octobre à Paris par les représentants de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et du Japon, d'une part, et de la Roumanie, d'autre part.

sur les déclarations de la partie qui est intéressée à cacher la vérité. Si les Alliés avaient eu le moindre désir de connaître cette vérité, ils n'auraient eu aucune difficulté à se convaincre que le gouvernement roumain a occupé la Bessarabie par tromperie, sous le prétexte d'une occupation temporaire destinée à des fins humanitaires, à savoir le ravitaillement des troupes russes et roumaines combattant sur le front roumain.

D'autre part, comme le gouvernement britannique a pu le constater dans le mémorandum que je lui ai soumis, les résolutions du dénommé « Sfatul Tséri »⁹, qui ne représentait pas la volonté de la population, n'étant pas un parlement mais une institution *had hoc*, ont été en partie forgées de toutes pièces et en partie extorquées par la force, sous la menace des baïonnettes roumaines. Les arguments allégués par les Alliés à cet égard perdent non seulement toute force légale, mais également toute force morale.

Le gouvernement roumain piétine les droits des minorités ethniques

Les alliés s'imaginent qu'ils peuvent masquer cette grossière violation de la volonté du peuple de Bessarabie en stipulant dans le traité que le gouvernement roumain garantira la liberté et la justice, sans distinction de race, religion ou langue, à tous les citoyens bessarabiens. Les Alliés ne peuvent pourtant pas ignorer que ce type d'engagement, de la part d'un État dans lequel la persécution des minorités nationales constitue une doctrine d'État et dans lequel des centaines de milliers d'habitants ont été laissés sans droits civiques pendant plus de 40 ans – et cela en dépit des promesses solennelles faites par cet État au Congrès de Berlin¹⁰ de leur accorder les mêmes droits que les citoyens roumains –, constitue une nouvelle tromperie. Cela a été amplement confirmé par toute la politique d'après-guerre du gouvernement roumain envers les minorités nationales qui constituent un tiers du royaume roumain actuel ; une politique qui se réduit à l'écrasement de leur culture nationale et de leur conscience nationale.

En signant le traité du 28 octobre 1920, les Alliés ont non seulement foulé aux pieds les droits du peuple bessarabien mais également commis une violation flagrante du droit international. Voici une question à laquelle les Alliés n'ont pas encore trouvé de réponse : en vertu de quelle loi ont-ils décidé du sort de la Bessarabie ? Le droit international ne reconnaît aucun cas où un pays pourrait disposer du destin d'un autre pays sans le consentement de ce dernier. Même en ce qui concerne les territoires saisis par droit de conquête, les Alliés ont appliqués le plébiscite, comme cela a été le cas pour la Haute-Silésie et le Schleswig-Holstein.

La Bessarabie appartient à cet État qui, pour permettre la victoire des Alliés, a laissé 3 millions de morts sur les champs de bataille et a envoyé 15 corps d'infanterie et 7 divisions de cavalerie en territoire roumain, soit un total de 376 700 baïonnettes et 33 300 sabres (effectifs de l'armée russe sur le front roumain au 24 janvier 1917, sans compter le détachement du Danube). Les sacrifices consentis par la Russie pour la défense de la Roumanie pendant la guerre mondiale sont estimés à environ 100 000 tués et blessés.

Tout le vaste matériel et propriétés de trois armées russes devinrent le butin du gouvernement roumain, en même temps que tous les dépôts sur le territoire de Bessarabie. En récompense de cela, avec l'aide d'abord du général Mackensen¹¹ et de la diplomatie allemande après la signature de la paix

9 *Sfatul Țării*, (Conseil du Territoire, ou Conseil du Pays) ; Assemblée nationale autonome constituée à Kishinev le 21 novembre 1917. Cet organe n'était pas élu mais constitué de représentants des partis politiques, des organisations culturelles, éducatives et autres. La majorité des sièges furent attribués au Parti national moldave, un parti bourgeois.

10 Le Congrès de Berlin de 1878 (ou Congrès des Nations) est une assemblée diplomatique tenue à Berlin du 13 juin au 13 juillet 1878 par les représentants des puissances européennes. Il fut organisé à l'instigation du Royaume-Uni afin de préserver un Empire Ottoman affaibli face à l'appétit de ses rivaux impérialistes.

11 Mackensen, August von (1849-1945), maréchal allemand. Pendant la Première guerre mondiale, joue un rôle actif dans les défaites russes de 1914 et 1915. Maréchal en 1915, il dirige les opérations militaires contre la Serbie et la Roumanie. Commandant en Chef des forces de la Quadruple Alliance dans les Balkans en 1918.

à Bucarest¹², et ensuite avec l'aide de la diplomatie alliée, le gouvernement roumain a trouvé le moyen de s'enrichir aux dépens à la fois de sa vieille alliée, la Russie, et de ses ennemis.

La Roumanie n'a aucun droit sur la Bessarabie

Cependant, à supposer que le gouvernement roumain aurait un quelconque droit historique sur la Bessarabie (sans parler du fait que, si cette théorie des « droits historiques » était acceptée, toute la carte de l'Europe devrait être redessinée et, avec elle, celle de Roumanie elle-même), il a renoncé à deux reprises à ses « droits historiques » sur les trois provinces de Bessarabie qui furent annexées à la Roumanie après la guerre de Crimée¹³. La première fois, ce fut lorsque la Roumanie reçut la Dobroudja au Congrès de Berlin de 1878, et la seconde fois, ce fut en 1913, lorsqu'elle saisit une nouvelle portion du territoire bulgare.

Le traité fait également allusions aux droits ethnographiques. Si la population d'origine roumaine en Bessarabie, qui constitue sinon la majorité absolue, tout au moins la majorité relative du peuple bessarabien, souhaitait être unie à la Roumanie, elle eût pu dire sa volonté elle-même si l'occasion lui avait été fournie d'exprimer librement son opinion. Le refus obstiné du gouvernement roumain d'accepter un plébiscite – seul moyen légal de connaître la volonté de la population de Bessarabie – prouve qu'il ne peut même pas compter sur la sympathie de la population roumaine de Bessarabie, laquelle est entièrement opposée à la domination roumaine.

Maintes fois l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques a déclaré et déclare à nouveau aujourd'hui que le traité du 28 octobre 1920 est nul et non avenue. Du point de vue du droit international, la Bessarabie était et reste un territoire appartenant à l'URSS. Seul le peuple bessarabien lui-même peut changer ce fait historique, et il doit avoir la garantie de pouvoir exprimer librement sa volonté après que les troupes et l'administration roumaines aient évacuées le territoire de la Bessarabie.

Les ouvriers et les paysans de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ont combattu pendant de longues années et ont consentis des sacrifices inouïs pour garantir à tous les peuples l'indépendance nationale. Ils ont renversé le régime tsariste, et parmi ceux à qui la révolution russe a apporté la liberté figure le peuple de Bessarabie. Mais tout cela n'a pas été accompli pour que la liberté du peuple bessarabien puisse être ravie par un gouvernement qui, dans sa politique et dans ses relations intérieures n'est pas meilleur que l'ancien régime tsariste.

Au nom de la délégation soviétique, je demande à la délégation britannique ce qu'elle compte faire pour remédier à l'injustice faite à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et au peuple bessarabien.

3. DÉCLARATION SUR LA BUKOVINE DU NORD

Avec l'aide des Alliés, et en particulier de la Grande-Bretagne, la Roumanie a saisi par le traité de Saint-Germain¹⁴ un autre territoire habité par des Ukrainiens notamment, à savoir la partie septentrionale de la Bukovine. Cet acte de violence de la part du gouvernement roumain a été commis en violation du traité signé par la Roumanie, d'un côté, et la Russie et les autres Alliés de l'autre, le 4

12 Traité de paix séparé signé à Bucarest le 7 mai 1918 entre la Roumanie, membre de l'Entente, et les membres de la Quadruple-Alliance (Empire allemand, Autriche-Hongrie, Bulgarie et Empire ottoman) et qui met fin à la participation roumaine à la Première guerre mondiale.

13 Il s'agit de la Guerre de Crimée de 1853-1856, conflit pour la domination du Proche-Orient ayant opposé la Russie à une coalition formée par la Grande-Bretagne, la France, la Turquie et la Sardaigne.

14 Le Traité de paix de Saint-Germain du 10 septembre 1919 avait consacré le démembrement de l'empire austro-hongrois.

août 1916¹⁵, à la veille de l'entrée en guerre de la Roumanie, exactement comme l'annexion de la Bessarabie a eu lieu en violation d'un autre traité, que la Roumanie avait conclu avec le gouvernement des Soviets en mars 1918.¹⁶

Au nom du gouvernement soviétique, la délégation soviétique proteste énergiquement contre cet acte de violence commis par la Roumanie avec l'aide de tous les Alliés, en ce y compris la Grande-Bretagne. Le peuple de Bukovine également doit avoir le droit de décider de son propre sort.

En protestant contre cet acte de violence de la part du gouvernement roumain, l'Union soviétique n'a pas la moindre intention de rendre le peuple roumain responsable des actes de ses classes dirigeantes. Dans le cœur des paysans roumains vivent de profonds sentiments de sympathie pour la Russie révolutionnaire, qui, en renversant le joug du tsarisme, et en mettant ainsi fin à la politique annexionniste du gouvernement tsariste envers Constantinople, a détruit le péril terrible qui pesait sur le peuple roumain comme sur tous les peuples des Balkans.

Mais la paysannerie roumaine est pénétrée d'un profond sentiment de sympathie pour la Révolution russe aussi, parce que, grâce à cette Révolution, son gouvernement a été obligé d'appliquer, au moins partiellement, une réforme agraire et de donner la terre aux paysans roumains.

4. DÉCLARATION SUR LA GALICIE ORIENTALE

Malgré le fait que 70 % de la population de la Galicie orientale est ukrainienne et à seulement 14 % polonaise, la Conférence des ambassadeurs alliés à Paris en 1923 a décidé la réunion de la Galicie orientale à la Pologne. Ce n'est pas simplement une violation de la volonté du peuple de la Galicie orientale, mais également, de la part des puissances alliées, une violation de promesses répétées d'accorder à la population de la Galicie orientale le droit à l'autodétermination nationale. Toutefois, toutes ces promesses ont été reniées, et un grand pays, avec une population de cinq millions et demi d'habitants, a été placé sous le joug étranger avec l'aide des Alliés.

Comme résultat de la victoire des Alliés, qui, prétend-on, a signifié le triomphe de la démocratie sur le militarisme, les 4,5 millions d'Ukrainiens de Galicie orientale se sont retrouvés dans une situation bien pire que celle dans laquelle ils avaient été sous la monarchie féodale et cléricale d'Autriche-Hongrie.

Dans leur déclaration du 24 septembre 1920 à l'occasion de la signature du traité de Riga ¹⁷, la Russie soviétique et l'Ukraine soviétique se sont déclarées solennellement et sans réserves en faveur du droit à l'autodétermination nationale de la Galicie orientale. Elles ont réitéré cette déclaration l'année dernière à l'occasion de leur protestation contre l'annexion de la Galicie orientale à la Pologne.

La délégation soviétique renouvelle cette protestation aujourd'hui, car la situation en Galicie orientale menace de se détériorer et il est du devoir du gouvernement britannique, qui proclame sa volonté d'asseoir la paix sur des bases solides, d'aider le peuple de Galicie à décider de son propre sort. En agissant de la sorte, le gouvernement britannique honorera les promesses solennelles faites aux habitants de la Galicie orientale.

15 Il s'agit d'un traité d'alliance secret entre la Roumanie d'une part et la Russie, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie d'autre part, conclu à Bucarest le 4 août 1916. Le traité fixait les conditions dans lesquelles la Roumanie s'engageait à déclarer la guerre à l'Autriche-Hongrie.

16 Le 18 mars 1918 un traité était signé entre Rakovsky, représentant soviétique, et le général roumain Averesco, par lequel la Roumanie s'engageait à évacuer la Bessarabie dans les deux mois, ce qu'elle ne fit pas.

17 Il s'agit du traité de paix signé entre l'Ukraine et la Russie soviétiques et la Lettonie.

5. DÉCLARATION SUR LES ÎLES ALAND, MEMEL ET LA PARTICIPATION SOVIÉTIQUE À LA COMMISSION EUROPÉENNE DU DANUBE

Parmi les questions qui intéressent directement l'Union soviétique, mais qui ont été résolues sans sa participation, figurent celles concernant les îles Aland¹⁸ (qui appartenaient pourtant autrefois à la Russie) et la ville de Memel. Cette dernière a un intérêt économique important pour l'Union soviétique parce que l'une de ses voies navigables, le Niémen, traverse le territoire polonais et lituanien et débouche dans la mer près de ce port. Étant donné que ces deux questions ont été traitées non seulement sans la participation de l'Union soviétique mais aussi contre ses intérêts, je tiens à exprimer ici ma protestation à cet égard.

J'espère que, lors de l'examen futur de ces questions, le gouvernement britannique, en raison de ses sentiments amicaux envers l'Union soviétique, nous apportera toute l'aide possible et tiendra compte des intérêts de l'Union soviétique.

Au cours de mes réunions au sein du Comité d'organisation de , j'ai soulevé la question du soutien du gouvernement britannique à l'inclusion d'un représentant de l'Union soviétique dans la Commission européenne du Danube.

La Russie était membre de cette commission avant la guerre et insiste aujourd'hui sur son droit d'y participer, étant donné que l'Union soviétique est à la fois une puissance danubienne et une puissance de la mer Noire, et du fait que le Danube est l'une des voies navigables les plus importantes pour le développement du commerce russe avec les États danubiens ainsi qu'avec d'autres pays.

6. DÉCLARATION SUR LES DÉTROITS

En exprimant son consentement à signer la Convention des Détroits¹⁹, le gouvernement soviétique a fait remarquer dans sa note aux Puissances signataires du Traité de Lausanne qu'il ne pouvait considérer cette Convention comme un moyen de renforcer la paix en Orient. La situation qui existait avant la guerre, lorsque les détroits étaient fermés aux marines de guerre étrangères ainsi qu'à celles des États côtiers de la mer Noire, avait cet immense avantage de protéger la mer Noire contre toute action militaire en cas de conflit.

L'ouverture des détroits aux navires de guerre a contraint l'Union soviétique à prendre des mesures pour la protection de ses frontières maritimes, ainsi que pour tout le territoire adjacent à ces frontières. Ainsi, au lieu d'affaiblir les causes de la course aux armements, la Convention des détroits les a au contraire intensifiés.

18 Les îles Ålands sont un groupe d'îles de la mer Baltique, à l'entrée du golfe de Botnie. Elles faisaient partie de la Suède jusqu'à sa défaite dans la guerre russo-suédoise de 1809. Elles furent occupées par l'Allemagne en mars 1918 à la suite de la paix de Brest-Litovsk et récupérées par la Suède après l'évacuation des troupes allemandes après leur défaite dans la guerre mondiale.

19 La Convention sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles avait été adoptée à la « Conférence internationale de Lausanne sur les problèmes du Moyen-Orient » (20 novembre 1922-24 juillet 1923), à laquelle participèrent la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, la Turquie, ainsi que plusieurs républiques soviétiques (Rakovsky étant président de la délégation de l'Ukraine soviétique). La Convention sur les Détroits prévoyait leur démilitarisation et la liberté d'accès aux navires commerciaux et militaires de tous les pays en temps de paix comme en temps de guerre, ce à quoi les délégations soviétiques s'étaient opposées car cela mettait en péril la sécurité des pays riverains. Les Républiques soviétiques finirent par signer la Convention, mais sans la ratifier.

C'est pourquoi la délégation soviétique réitère ici que la décision prise sur la question des détroits est dirigée non seulement contre l'Union soviétique, mais contre la paix en général.

Comme l'initiative d'une nouvelle solution pour cette question appartient principalement à la diplomatie britannique, le gouvernement soviétique est convaincu que l'actuel gouvernement britannique, qui a déjà donné des preuves évidentes de son désir de préserver la paix et d'éliminer les causes de friction internationale, prendra en considération le point de vue avancé par la délégation soviétique en ce qui regarde le nouvel examen du Traité de Lausanne, dans la partie relative à la Convention des Détroits.